

LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE PLÉBISCITÉ PAR LES SALARIÉS

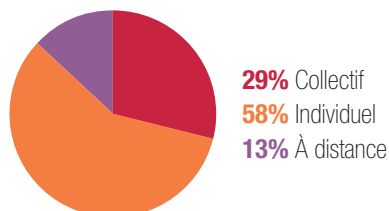
JUILLET 2018



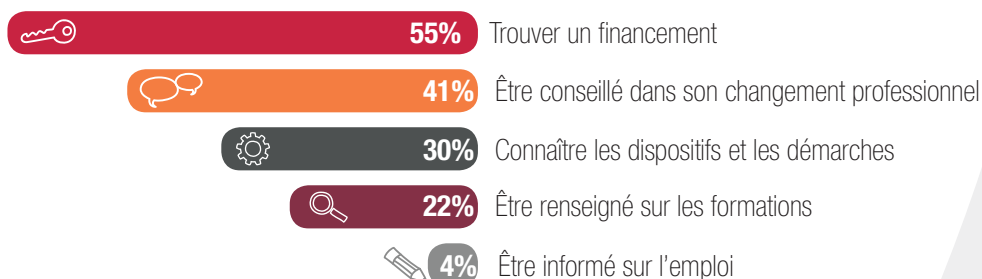
Les Fongecif évaluent leurs services

Adapter et mieux comprendre les attentes des salariés concernant l'offre de services CEP ; cette enquête commune, menée par 14 Fongecif auprès de 25 000 personnes, constitue un élément important du processus d'amélioration continue du réseau des Fongecif. Découvrez les premiers résultats.

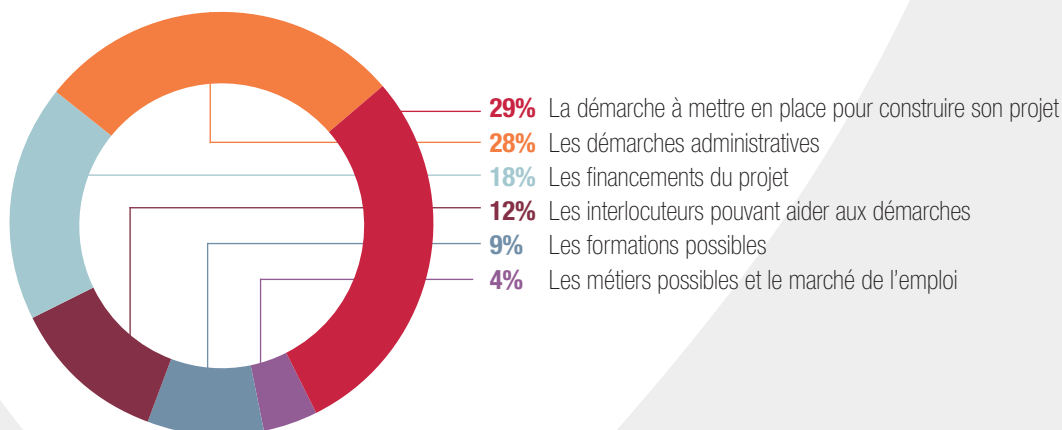
Les modalités proposées pour les services CEP



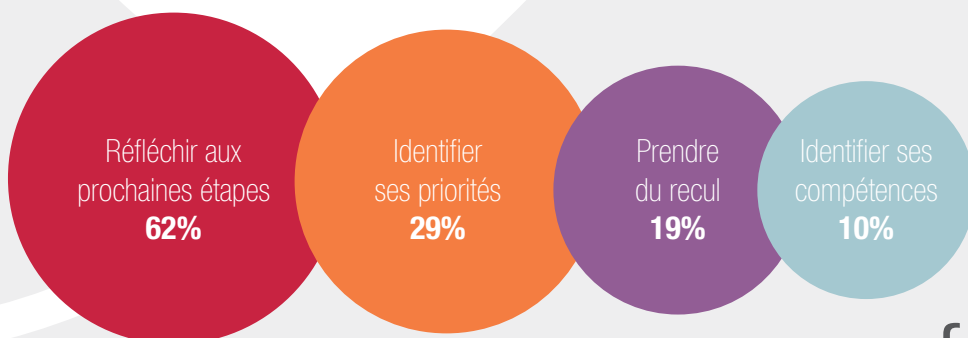
En rencontrant un CEP, le bénéficiaire souhaite...



Le bénéficiaire a retenu principalement les informations sur...



Suite au service CEP, le bénéficiaire a pu...



Le Conseil en évolution Professionnelle est un service gratuit et personnalisé proposé à tout salarié. Il se décline en une large gamme d'offres. En individuel, en collectif ou à distance, les offres s'adaptent aux besoins de chacun :

- Un accueil individualisé pour analyser la situation professionnelle et apporter les informations nécessaires
- Un conseil personnalisé pour définir un projet d'évolution professionnelle et une stratégie. Le conseiller devient l'interlocuteur référent jusqu'à la fin des démarches.
- Un accompagnement à la mise en œuvre du projet et à la mobilisation des financements adaptés (acquisition de nouvelles compétences, reconversion etc.).

97%

des bénéficiaires
estiment
LES SERVICES UTILES

97%

ont le sentiment d'avoir
été écouté et compris
par leur conseiller
EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

fongecif

TREMPIN POUR LES SALARIÉS